

N° 09 du 15 novembre 2012

---

## PERMUTATIONS INFORMATISEES 2012 c'est parti !

La note de service est parue au BO spécial n°8 publié le jeudi 8 novembre 2012.

Le serveur lprof permettant la saisie des vœux sera ouvert du jeudi 15 novembre au mardi 4 décembre à 12h...

Plus d'info sur le site de l'IA : <http://www.ac-grenoble.fr/ia26/spip/spip.php?article168> .

---

## LISTE D'APTITUDE DIRECTION D'ECOLE

Si vous souhaitez postuler sur un poste de direction au prochain mouvement à titre définitif, vous devez demander votre inscription sur la liste d'aptitude.

Pour cela, il vous faut envoyer l'imprimé à l'IA sous couvert de votre IEN avant le vendredi 14 décembre :

<http://www.ac-grenoble.fr/ia26/spip/spip.php?article171> .

---

## CAPD PROMOTIONS vendredi 7 décembre

Lors de cette CAPD seront examinées les promotions pour les Instits (*année civile 2013*) et les PE (*année scolaire 2012-2013 avec effet rétroactif si nécessaire*). Il s'agit d'arrêter la liste des personnels promus (passage d'échelon) sur la base de celle des promouvables.

Plus de détails sur notre site départemental dans les prochains jours...

---

## REFONDATION DE L'ECOLE Pour le SNUipp-FSU, tout reste à faire !

Nous n'avons, à ce jour, aucune garantie. La discussion doit aboutir à une amélioration des conditions de vie et d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants. Très concrètement :

- **Nos obligations de service doivent être redéfinies.** La charge d'enseignement actuellement de 25 heures et 40 minutes (24 heures + 60 heures d'aide personnalisée) ne convient pas. Elle doit baisser de manière significative. Toutes les dimensions du métier (temps de préparation, temps de concertation pour le travail en équipe et avec les partenaires, temps de rencontres avec les parents et les partenaires) doivent être reconnues. Les mercredis après-midi doivent être tous libérés.
- **Une compensation financière significative est indispensable.** Cela nécessite aussi une revalorisation des salaires et une amélioration de leur carrière. C'est une question de justice pour les salaires et la carrière des PE.
- **Les dimensions pédagogiques du dossier doivent être traitées :** redéfinition des dispositifs d'aide aux élèves et donc l'aide personnalisée actuelle doit être abandonnée, révision des programmes et des dispositifs d'évaluation des élèves, confiance envers les équipes enseignantes qui doivent être libérées des injonctions et tâches inutiles.
- **Les activités péri-éducatives doivent être proposées à tous les enfants de toutes les écoles.** L'Etat doit garantir l'égalité dans l'offre éducative après la classe.

## RYTHMES SCOLAIRES

### **L'aide aux devoirs est « morte-née ».**

C'est un des acquis de la longue journée de négociation avec le ministère qui a eu lieu lundi 12 novembre au soir. Mardi 13 novembre, Vincent Peillon abandonnait son projet d'horaire hebdomadaire comprenant 2 heures d'accompagnement scolaire en classe entière. L'arbitrage rendu montre qu'il a entendu les représentants des personnels.

### **Le ministre a présenté une nouvelle entrée :**

24 heures d'enseignement en classe entière + 3 heures ouvertes à discussion afin de les redéfinir entièrement. Concernant les 24 heures, le ministre ouvre aussi la porte sur un 23 + 1 heure dont le contenu pédagogique de l'heure est soumis à discussion.

**La table ronde annoncée par le locataire de la rue de Grenelle est un élément certes positif et il était temps... « Mais tout reste à faire » prévient d'ores et déjà le SNUipp-FSU.**

**Pour sa part, le SNUipp-FSU entrera dans ces nouvelles discussions avec l'exigence d'un mieux pour tous.**

---

## SYNDIQUEZ-VOUS !

Dans cette période d'espoir de changement et de refondation de l'école, le SNUipp-FSU a besoin d'être renforcé pour peser encore plus dans les négociations et porter nos revendications pour la réussite de tous nos élèves et l'amélioration de nos conditions de travail.

**Pour contribuer à cette force, syndiquez-vous au SNUipp-FSU sans attendre** en utilisant le bulletin d'adhésion en pièce jointe.

**Le syndicat est un outil collectif qui ne vit que grâce aux cotisations des adhérents.**

---

**Retrouvez toutes ces informations et bien d'autres sur le site du SNUipp-FSU 26 :  
<http://26.snuipp.fr/>**

Se syndiquer : une démarche individuelle au service du collectif !

**Le Bureau départemental du SNUipp-FSU 26**